

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 2

Artikel: Réflexions d'un vieux mari
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

arein se forma entre Jaman et le village fribourgeois d'Allières. Dans sa course désastreuse, il enleva de gros sapins, une douzaine de chalets, passa sur le cabaret d'Allières ; il scia la maison sur le rez-de-chaussée et enleva l'étage supérieur ; les habitants, qui se trouvaient tous au plain pied, en furent quittes pour la peur et la perte de l'étage.

(L')*arein*, ou avalanche de neige en poussière, se forme quand les montagnes, couvertes d'une neige fortement durcie par la gelée, viennent à recevoir une nouvelle neige sèche qui ne peut faire corps avec la première. Survient-il un vent violent, il s'empare de cette neige légère et la fait glisser sur les pentes roides en un tourbillon auquel rien ne résiste).

Un « ancien député » — du moins, signe-t-il ainsi — nous adresse les vers suivants. Nos députés actuels, qui se réuniront lundi au chef-lieu, auront sans doute plaisir à les lire au cours de la séance. Ils le pourront sans crainte de se compromettre, car le *Conteur* n'est pas un « journal de parti ».

Grand Conseil du canton de Vaud.

Séance du 2 décembre 1904.

Tandis qu'à la Cité le lourd battant s'ébranle, Et que l'airain puissant gravement retentit, Surpris à son dîner, le député de Brenle Quitte aussitôt l'hôtel et, fier, se ressaisit. Chatouillé par l'écho de *Mari-Madecine*, Il pense à son mandat, aux Corps législatif, Chemine à pas comptés, caresse sa bedaine, Car son fauteuil l'attend, là-haut, c'est positif. Et doucement bercé par le don-don sonore, Emboîte le sentir qui mène au Grand Conseil. Satisfait de lui-même, et pour que nul n'ignore Le physique et l'emploi du citoyen Bouteil, Vers le beffroi vibrant il dirige la tête, Puis jette dans l'espace un regard triomphant; Fait encor quelques pas, hésite, enfin s'arrête. Quant survient un collègue, il prend l'air bon enfant. On atteint la Cité. Les voici dans la salle. En attendant son tour pour répondre à l'appel, Ne goûtant qu'à demi l'orateur qui s'emballe, Il s'installe aussi loin du *groupe du soleil* Que des représentants de l'ancienne *tenure*. Par simple contenance, il tient un imprimé, Sans doute les motifs de quelque loi future. Il fait chaud, et Bouteil n'est point accoutumé A pareille atmosphère. Il ouvre la *Tribune*. (Le journal de parti se lit à la maison.) Sous son air affairé, ne pense qu'à la lune ! Bientôt il tend la feuille à son ami Bizon. On voit qu'il est à bout; mais le débat commence, Il ne pourra sortir sans être remarqué. Pendant qu'il se défend contre la somnolence, L'un prononce un discours, aride, alambiqué ; Un deuxième présente un nouveau point de vue; Déjà trois députés, las, se sont endormis. Le murmure grandit; on se croit à la rue. Après délibéré, on passe au vote : *admis*. Soudain le ciel se voile en profilant une ombre, Bouteil ferme les yeux, s'oublie à son tour. Mais, dans son cerveau, se poursuit sans encombre L'acte auquel, bien qu'absent, il assiste toujour. Son souffle régulier, son visage immobile, Le mettent à l'abri des regards malicieux. Sa pensée est à l'œuvre et va son train tranquille, De ci, de là, s'envoie et voyage en tous lieux. Mais voici qu'en rêvant il a pris la parole :

« Ce n'est point par plaisir, car je suis peu causeur, Votant la motion de mon ami Dubolle Je veux tendre la main aux gens dans le malheur. Oui, messieurs, secourrons la petite ouvrière ; Donnons-lui le repos qu'exige sa santé ! »

Soulageons l'apprenti, l'enfant, la sommelière ; Invoquons le progrès, la solidarité ! Unissons nos efforts, pour que bientôt on puisse Réaliser enfin de si modestes vœux ; Qu'on ne rencontre plus, dans notre chère Suisse, Un seul homme impotent, un seul nécessiteux ! »

Pendant qu'ainsi partait en louable carrière Notre bel endormi, on soumettait aux voix Justement cette loi protégeant l'ouvrière ;

Présentée à nouveau, on comptait, cette fois, La voir sortir enfin vainqueur de la bataille. On avait discuté, parlementé longtemps. [vaille ! Ce qu'on veut on l'obtient, pour peu qu'on y tra-Il fallait aboutir. Certes il était bien temps ! Quand la présidence eut averti l'assemblée Qu'on allait procéder à l'appel nominal, Le silence troublé se rétablit d'emblée, Car il devait servir de contrôle final. C'était assez clair ; nul ne pouvait s'y méprendre : *Oui*, pour les partisans ; pour les rejetants : *Non*. Tous avaient réfléchi sur l'attitude à prendre, Chacun se prononçait à l'appel de son nom.

Bouteil ouvre les yeux, questionne et se renseigne. Appelé, il répond : *Non*, et dit au voisin : « Ce n'est pas le moment que je change d'enseigne ! N'êtes-vous pas d'accord qu'on va beaucoup trop [loin ?

* * *

Bouteil est généreux ; ce n'est pas un mensonge ? Car il l'est, oui vraiment, mais il ne l'est qu'en [songe !

Un ancien député.

Dans les prix doux. — « Que pourrais-je bien donner à ma fiancée pour sa fête ! » se demande Jacques Peignette.

— Fais-lui demander adroitement ce qui lui ferait plaisir, lui suggère un de ses amis.

— Ce qui lui ferait plaisir ? ... Je veux bien, mais ma bourse ne me permet pas d'aller jusque-là.

Réflexions d'un vieux ma-
ri : « Quand j'étais fiancé, c'est moi qui parlais et c'est ma future qui écoutait. Dans les premières années de notre union, ma femme parlait et moi j'écoutais. Maintenant, nous parlons tous les deux à la fois, sans nous écouter, et ceux qui prêtent l'oreille ce sont les voisins.



Une curieuse histoire.

La Bacha de Bude

par

Victor de Gingins de Moiry (1765).

II.

Il y avoit dans ce tems là à la Saraz un jeune homme, nommé Olivier, à peu près de l'âge de Cugny, fils du Notable du lieu, qui, bien que d'un état au-dessus du sien, vivoit familièrement avec lui, étoit son camarade, son ami ; les ames d'une certaine trempe s'appartenaient toutes. Cet Olivier, après son départ, le perdit de vue, et quelque tems après entra au service de l'Empereur, où ensuite il fut fait officier, quoiqu'étranger, sans autre recommandation que celle de son mérite. Étant revenu quelques années après en semestre chez son père, il eut une affaire d'honneur avec d'Asperlin de Raren, fils du Seigneur de Bavois. Celui-ci, enflé de sa naissance, comme si elle eût été le fruit de ses travaux ou la récompense de son mérite, eut avec Olivier en compagnie des airs de hauteur et des tons déplacés dans une occasion où il n'étoit question ni de rang ni de préséance. Le sot orgueil fut puni ; Olivier appella d'Asperlin en duel et le tua. Pour se soustraire à la rigueur des loix, il retourna à son régiment, où par ses talents et sa bonne conduite il fit son chemin ; il en étoit Major au siège de Bude, où étoit ce régiment, qui appartennoit alors à ce Prince Louis de Baden, si connu dans l'histoire de ce tems là.

L'armée Impériale étant rassemblée aux environs de Bude, le 48 Juin la place fut investie, et les travaux du siège commencèrent avec une activité et un courage digne des Généraux qui y commandoient. C'étoit Charles, Due de Lorraine, aussi célébre par ses malheurs que fameux par ses victoires. Il avoit sous lui le Due de Bavière, et ce même Prince Louis de Baden dont je viens de parler ; deux des premiers Généraux de l'Europe. Ils pousserent leurs travaux avec tant de rapidité que le 13 Juillet ils firent donner un assaut où ils furent repoussés par la vigilance et les ressources d'Apti Bacha.

Cet échec semblant leur donner de nouvelles forces, le 23 ils le firent sommer de se rendre : le Comte de Königsegg, Aide de Camp Général de l'armée fut envoyé au Gouverneur avec une lettre du Due de Lorraine, un interprète et un tambour. Après avoir convenu d'une suspension d'armes de deux heures, les Tures vinrent au-devant de lui et reçurent la lettre qu'ils porteraient à leur Commandant, et rapporteront sa réponse enveloppée dans un morceau d'écarlate, signe de la résolution où il étoit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Cette lettre très courte étoit d'un style à ne pas laisser de doute sur l'emblème de l'enveloppe ; elle étoit écrite en François, ce qui fit présumer que le Bacha étoit de cette nation.

Il étoit d'autant plus animé à prendre cette résolution desespérée que deux années auparavant son prédécesseur avoit fait lever le même siège à ce même Duc de Lorraine, qui venoit impérieusement le sommer de se rendre. Après un tel exemple il auroit cru se déshonorier ; il n'y avoit pour lui plus de milieu entre la mort et la victoire, dans un moment si décisif, c'est le terme de l'ambition des héros.

Cette réponse hautaine hâta les travaux du siège ; et le Grand-Vizir, qui étoit à la tête d'une armée d'observation, qu'on a dit n'avoir été forte que de trente mille hommes, voyant la place pressée sortit de son camp le 14 Aout, et parut en bataille. Le Due Charles marcha à lui et le défit.

Enfin le 2 Septembre la brêche étant praticable, il fut arrêté dans un conseil de guerre qu'on donna-roit l'assaut général le lendemain, mais qu'auparavant on envoyeroit au Bacha un homme de confiance pour lui offrir, avec une capitulation honorable, tout ce qui pourroit le tenter, en lui faisant voir que dans l'état des choses, la place seroit infailliblement tempore-té, lui et sa garnison passée au fil de l'épée, et la ville exposée à toutes les calamités d'une place prise d'assaut ; et comme on le croyoit François, on convint de s'informer s'il n'y avoit point à l'armée un Officier de sa nation à qui on pût confier en toute sûreté cette commission importante.

Le Prince Louis de Baden proposa Olivier, Major de son régiment, qui parloit bien François, sur qui d'ailleurs on pourroit se réposer avec une entière confiance : il fut accepté. Le point essentiel de sa commission fut, de faire en sorte de parler au Bacha sans témoin, et de l'engager sous l'assurance des plus fortes récompenses à capituler ; le reste fut remis à sa dextérité et à son intelligence. Tous les autres arrangements pris d'ailleurs le Major partit, suivi d'un ami Officier de l'armée, d'un truchement en cas de besoin, et d'un tambour. Il fut introduit dans la place et admis à l'audience du Bacha qu'il trouva lui troisième.

Olivier bien éloigné de reconnoître sous ce turban et à cette place son ancien camarade Cugny, le gardeur de chèvres de la Saraz, lui fit sa proposition avec autant de fermeté que de ménagement et de décence, et sans se douter de rien demanda au Bacha sa réponse.

Celui-ci qui, à chaque mot que lui avoit dit Olivier, s'étoit remis sa physionomie, rappellé son ton de voix et tous ses traits, qui font qu'on reconnoît à ne pas s'y méprendre ceux qu'on a autrefois beaucoup connus, eut peine à se contenir, et pour toute réponse dit à Olivier en patois, dialecte de leur pays, qu'ils parloient dans leur jeunesse : *Faretiri té dzeins, fari reteri té min*. Il prononça ces mots fort vite pour ne pas être découvert ; et l'autre qui ne les avoit pas compris, croyant qu'il parloit Turc, en demanda l'explication à son Truchement, qui répondit qu'il ne le comprenoit pas ; sur quoi le Bacha reprit gravement et plus lentement ce même langage : *Te dio, fari reteri té dzeins, fari reteri té min*. A cette fois Olivier frappa reconut Cugny, et sans paroître ému, donna à sa suite de se retirer ; Cugny en fit de même. (A suivre.)

Pas d'accroo.

Melo dai Pariaudès et Julo, son vesin, n'iran pas sovint d'accroo.

Onna veilla de la senannà passà sè trovavan ti lé dou pè la pinta. Melo bévessai on demí vilhò et Julo trai dè novi.

Quand su intrâ, bataillivant dza fermo ; l'iran su lo chapitre dai meraclio.

* Fais retirer tes gens, je ferai retirer les miens.

* Je te dis, fais retirer tes gens, je ferai retirer les miens.